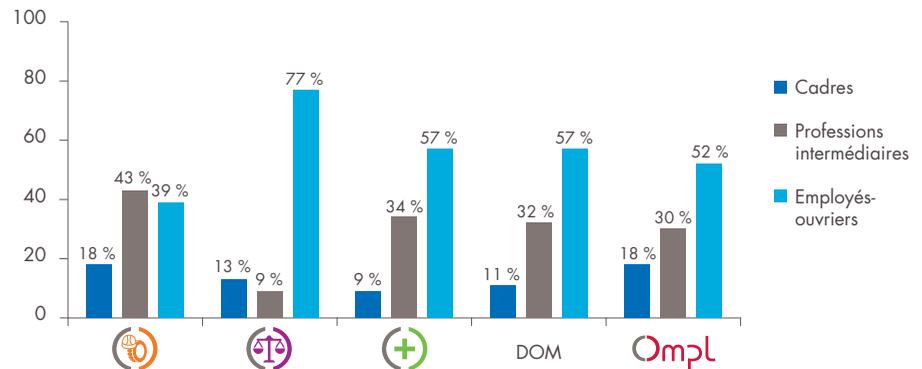




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

### Répartition des salariés par catégorie sociale<sup>1</sup> et secteur professionnel



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

La structure des effectifs régionaux par catégorie sociale est proche de la moyenne nationale.

Cependant des différences selon les secteurs sont observables :

- le secteur cadre de vie-technique se singularise par un taux de cadres et surtout de professions intermédiaires supérieur aux deux autres secteurs et à la moyenne régionale ;
- le secteur juridique emploie principalement des employés (77 %) ;
- le secteur santé présente une répartition des emplois plus équilibrée mais emploie une plus faible proportion de cadres que la moyenne.

1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Les catégories « employés et ouvriers » ont été consolidées car la catégorie « ouvriers » rassemble un nombre trop réduit de salariés pour être analysée séparément, environ 5 % des effectifs au total. Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de nettoyage voire pour quelques branches les ouvriers de maintenance, les chauffeurs livreurs...



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



## CATÉGORIES SOCIALES DIVERSEMENT REPRÉSENTÉES

- Le secteur cadre de vie-technique compte une forte proportion de cadres en lien avec la branche des entreprises d'architecture. Les professions intermédiaires regroupent 43 % des salariés. Plus du tiers des salariés est employé ou ouvrier.
- Le secteur juridique est composé majoritairement d'employés. Les cabinets d'avocats emploient 16 % de cadres (taux supérieur à la moyenne régionale du secteur).
- Les branches du secteur santé sont plus hétérogènes. La pharmacie d'officine recrute plus de cadres (pharmaciens adjoints...). La pharmacie d'officine et les laboratoires de biologie médicale ont une proportion plus importante de professions intermédiaires (techniciens de laboratoire, préparateurs...). À l'exception de la pharmacie d'officine, les autres branches affichent une importante proportion d'employés.

## Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés ouvriers
	18 %	43 %	39 %
	34 %	32 %	34 %
	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*
	NS*	56 %	40 %
	13 %	9 %	77 %
	NS*	NS*	NS*
	16 %	NS*	77 %
	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	78 %
	9 %	34 %	57 %
	NS*	NS*	NS*
	NS*	28 %	66 %
	3 %	14 %	83 %
	14 %	53 %	33 %
	NS*	NS*	84 %
<b>DOM</b>	<b>11 %</b>	<b>32 %</b>	<b>57 %</b>
<b>Ompl</b>	<b>18 %</b>	<b>30 %</b>	<b>52 %</b>

\* NS : Non significatif